

JUST'MA VILLE

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VILLEJUST

003

Avril-Mai 2022



Budget 2022

Villejust accélère la transition écologique !

Sommaire



Retour en images 04

Inauguration aire de jeux l'église	04
Les Affranchis	04-05
Carnaval de l'APE	05
Remise des cartes jeunes électeurs	07
Gil et Ben	08
Chasse aux œufs	11

Actualité 12

Nuisances sonores	12
Panneau d'information numérique	12
Commémoration du 8 mai	14
Logements sociaux	14
Solidarité Ukraine	15

Dossier 16

Budget 2022	16-18
-------------	-------

Cadre de vie 19

Chenilles processionnaires	19
Rappel jour de collecte	19
Collecte des Biodéchets	19

Intercos 20

Travaux ADP Orly	20
Véhicules autonomes	20

Start Up For Kids	21
Tour Paris-Saclay	21

Agenda 22

Loto inter-associations	22
Essonne verte Essonne propre	23
Atelier théâtre de Villejust	24
Red Farlow	25
Tous à Vélo ! Fête de la Ville	26

Associations 27

Osmoz	27
Chorale La Croch'cœur	27

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE:

- Lundi et vendredi : de 9h à 12h30
- Mercredi et samedi : de 9h à 12h00
- Mardi : de 13h30 à 17h30
- Jeudi : de 13h30 à 18h30

LES SERVICES DE LA MAIRIE VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS:

- Mardi et jeudi : de 9h à 12h30
- Lundi et mercredi : de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 13h30 à 16h30

NUMÉROS UTILES:

- Accueil – sacs végétaux : **01.69.31.74.40**
- Affaires générales - Etat civil : **01.69.31.74.43**
- Affaires scolaires : **01.69.31.56.60**
- Urbanisme : **01.69.31.74.46**
- Communication - Vie associative - Culture : **01.69.31.74.47**
- Services techniques (secrétariat) : **01.69.31.74.46**

villejust.fr

- [facebook.com/mairievillejust](https://www.facebook.com/mairievillejust)
- twitter.com/mairievillejust
- [instagram.com/mairievillejust](https://www.instagram.com/mairievillejust)
- [youtube/mairievillejust](https://www.youtube.com/mairievillejust)

Igor TRICKOVSKI

Maire et Vice-Président de la Communauté Paris-Saclay

Sylvie ARMAND-BARBAZA

1^{ère} Adjointe Finances

Valéry LAURENT

2^{ème} Adjoint Développement Durable et Travaux

Isabelle ARMAND

3^{ème} Adjointe Affaires Sociales

Richard PELISSERO

4^{ème} Adjoint Urbanisme réglementaire et Aménagement

Pierre CAMBON

5^{ème} Adjoint Numérique et Réseaux

Le Maire et les élus sont à votre écoute. Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat du Maire et des élus au 01.69.31.74.41 ou envoyez un mail à : secretariat-maire@villejust.fr



Igor TRICKOVSKI

Maire de Villejust,
Vice-Président de la Communauté
Paris-Saclay

Chères Villejustiennes et Chers Villejustiens,

Chez nous à Villejust, comme dans de nombreuses autres communes, l'arrivée du printemps, au-delà de retrouver le plaisir de la nature qui renaît, de profiter de nos jardins et de belles promenades à pied ou à vélo partout en ville, est synonyme de vote du budget municipal.

Dans ce numéro de Just'ma Ville nous vous en présentons les grandes lignes afin de pouvoir mieux comprendre la structure budgétaire de Villejust avec ses principales dépenses et recettes.

De ce budget 2022, deux éléments principaux à retenir :

- Nous poursuivons le maintien des taux d'imposition comme c'est le cas depuis des années, malgré un contexte général d'augmentation des coûts, notamment de l'énergie et d'inflation bien moins favorable, nous gardons le cap sans augmentations ;
- Nous engageons une politique d'investissement sans précédent sur la commune, dédiée à la transition écologique. Pour aller plus vite et plus loin, nous empruntons 1 Million d'Euros complémentaires qui nous permettront d'investir dans la réduction de notre consommation, et donc aussi notre facture, énergétique ; l'isolation et la modification de mode de chauffage de nos bâtiments les plus énergivores, le passage intégral en LED de notre éclairage public, pour moins de consommation et lutter contre la pollution lumineuse. En investissant de la sorte nous comptons également sur des subventions supplémentaires d'autres instances pour avoir un véritable effet de levier en la matière et agir concrètement à notre échelle face au réchauffement climatique.

Cette période c'est aussi celle des retrouvailles conviviales printanières, comme cela a été le cas lors de notre repas de printemps des aînés ou l'inauguration de notre nouvelle aire de jeux pour les enfants place de l'église... Autant de rendez-vous festifs, à l'image de l'hilarant spectacle, à guichet fermé, de Gil Alma que nous avons partagé aux Coudrayes et sur lesquels nous revenons en images dans ce numéro.

Enfin, c'est aussi une saison démocratique qui s'est ouverte. A l'heure où j'écris ces lignes, le dimanche 10 avril dernier s'est tenu le 1^{er} tour de l'élection présidentielle, et je remercie l'ensemble des élus, agents et habitants de la ville qui se sont mobilisés pour assurer la bonne tenue des bureaux de vote. Vous retrouverez dans ce magazine les résultats de ce premier tour de scrutin. **Dimanche 24 avril se tient le 2nd tour** de cette élection à Présidence de la République, puis plus tard les 12 et 19 juin les élections législatives. Je ne peux que vous appeler à aller voter, à aller exprimer votre choix, afin que la voix de chacun puisse être entendue et que celle-ci compte. Si vous ne pouvez être présents, nous vous rappelons dans ces pages comment procéder pour établir une procuration.

Comme le disait le Président Jacques Chirac : « **Le droit de vote ce n'est pas l'expression d'une humeur, c'est une décision à l'égard de son pays, à l'égard de ses enfants** ».

Bien fidèlement,



JUST' MA VILLE - BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE VILLEJUST • **Directeur de la publication** : Igor Trickovski • **Rédaction** : Vanessa Dorey Desplantes, Associations de Villejust. • **Conception et réalisation** : Thomas Racinet thomasracinetstudio@gmail.com • **Crédit images** : Associations de Villejust, Services municipaux. • **Distribution** : Yolle Distribution - Villejust • **Impression** : AKL graphic - tiré en 1400 exemplaires • **Dépôt légal** : ISSN 2742-605X • **Plus d'informations** : villejust.fr Service communication : 01.69.31.74.47 - service-communication@villejust.fr

Retour en images

Après une semaine ensoleillée, la météo a décidé de faire des siennes le **vendredi 11 mars**, jour de l'inauguration de l'aire de jeux de l'église... mais c'était sans compter la détermination de la municipalité et des Villejustiens, nombreux qui ont répondu présent au rendez-vous. Après quelques mots d'**Igor Trickovski, Maire de Villejust**, les enfants ont eu le plaisir de tester les nouveaux jeux sur le thème des chevaliers et partager un petit goûter bien mérité.



Le **24 février 2022**, une équipe de tournage est venue à Villejust pour tourner le prochain clip de l'artiste « **Garçon de Plage** ». Le stade, l'église et le Centre Cynotechnique ont servi de décor pour l'un des titres de son prochain album. Sous la direction de Victor Halfen, le réalisateur, Greg Bette, le chanteur, a pu mettre en image sa chanson intitulée « **Pourquoi** ». N'hésitez pas à découvrir cet artiste et retrouver les lieux de Villejust dans son clip !



Dans le cadre de la saison culturelle de La parenthèse des Coudrayes, la **Troupe des Affranchis** présentait son nouveau spectacle, « **First Ladies** » les **Samedi 12 et Dimanche 13 mars 2022**. Cette nouvelle pièce écrite lors du premier confinement et répétée en visio lors du second marque le retour sur scène de la troupe après 2 ans sans pouvoir jouer. Et quel succès ! Le public, venu en nombre, s'est régalé des bons mots et du formidable jeu des artistes. Un grand bravo à toute la troupe amateur pour ces représentations de grandes qualités.





La course cycliste « **25^{ème} Souvenir Jean-Louis Jeandot** », organisée par le Vélo Club de Villejust, le **Dimanche 13 Mars**, s'est déroulée dans les meilleures conditions. Contrairement aux prévisions, c'est sur route sèche que se sont affrontés les **200 coureurs**. Les coureurs du Club de Villejust ont réussi à hisser leurs couleurs sur les podiums. Quelques-uns des lauréats sur la première course : **Jérémy Ambert** qui a terminé 7^{ème} en 2^{ème} catégorie, **Léo Ducamin** 2^{ème} dans sa catégorie, **Pierre Brillouet**, 11^{ème} et **Quentin Letestu** 18^{ème}.

Sur la seconde course, **Edouardo Da Fonseca** termine 4^{ème}, **Jean-Philippe Pachot** 8^{ème} et **Michaël Caron** 13^{ème}.

Ces bons résultats ont permis à l'équipe de Villejust de remporter le prix par équipe.

Merci aux Villejustiens qui se sont déplacés et qui, pour certains, ont aidé à la sécurité de l'épreuve.



Dimanche **13 mars**, dans la grande salle des deux lacs, flottait un air de fête et une belle ambiance. L'Association Au Plaisir des Enfants organisait son **carnaval**. Tous les enfants ont joué le jeu de se déguiser. Princesses, super-héros, animaux, personnages historiques se sont côtoyés pour un après-midi festif et coloré autour d'un goûter géant offert par l'association.



Retour en images

Le 18 mars dernier, les élèves de l'école Jeanne Chanson ont pu découvrir avec le concours du SIAHVV (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) le cycle de l'eau et visiter la station d'épuration de Gometz la Ville.



La deuxième édition du Tournoi d'échecs de Villejust s'est déroulée le Samedi 19 mars, dans la salle du Conseil de la Mairie. Les amateurs de la discipline se sont affrontés et au terme de la journée, les deux finalistes ont mené un match serré. C'est finalement Aurélien Leblanc qui remporte la 2^{ème} édition du Tournoi à Villejust. Félicitation.



Le 11 décembre dernier, **Igor Trickovski, Maire de Villejust** lançait l'opération « **Arbres de Naissance** » dans le Parc du Château du Bois Courtin avec la plantation de **3 Tilleuls**. Depuis cette date, ce sont **10 Tilleuls et 13 Liquidambers Styraciflua** qui ont été plantés pour représenter chaque mois de naissance depuis janvier 2020. Une jolie symbolique qui complète également l'Arboretum déjà en place sur ce site.



Le **Vendredi 18 mars** dernier, **Igor Trickovski, Maire de Villejust** a accueilli les jeunes majeurs, **nouveaux électeurs** de la commune pour une cérémonie citoyenne. L'occasion pour eux de recevoir le livret du citoyen ainsi que leur attestation d'inscription sur les listes électorales.

Afin de les préparer aux échéances électorales à venir, la municipalité a organisé pour eux une simulation de vote avec urne et isoiloir pour **voter pour leur artiste musical préféré** parmi **Stromaé, Angèle, Clara Luciani et Orelsan**. Au terme du dépouillement, c'est **Angèle qui a remporté le plus de suffrages**.



Retour en images

Le spectacle « Gil et Ben RéUnis » initialement programmé le 15 janvier dernier et reporté le **2 avril à l'Espace des Coudrayes** a rencontré un vif succès. C'est dans une salle comble et face à un public hilare que Gil Alma et Benoit Joubert ont joué, improvisé, amusé et conquis les spectateurs. Une séance de dédicace et photos a été proposée à l'issue. Sûr que le public Villejustien présent est reparti heureux de cette belle soirée de comédie. Merci aux artistes pour leur disponibilité.



« **Cousinemancpad'air** » porte bien son nom ! **Le spectacle Jeune Public du 3 avril** a beaucoup plu. Mêlant humour et expérience, les enfants ont eu le plaisir de monter sur scène pour réaliser avec les comédiens des expériences pour comprendre l'importance de la nature. Gaz à effet de serre, atmosphère, couche d'ozone, rayon de lumière...autant de mots expliqués de façon ludique aux enfants. Une jolie manière de sensibiliser les plus jeunes aux dangers du réchauffement climatique.



Le repas des aînés organisé par le CCAS de Villejust s'est déroulé le **Dimanche 3 avril**, dans la grande salle des deux lacs. Le plaisir de se retrouver, après deux ans d'annulation de ce traditionnel repas, était partagé par tous. Au menu, déjeuner copieux, musique d'ambiance et petite nouveauté : l'organisation d'un loto qui a permis à tous de tenter sa chance pour remporter des places de spectacle ou des cartes cadeaux pour se faire plaisir au restaurant !



Face aux trop nombreux dysfonctionnements du raccordement à la fibre sur l'ensemble du territoire, Monsieur le Maire, Igor Trickovski accompagné de Grégoire De Lasteyrie, Président de l'Agglomération Paris-Saclay et d'élus ont rencontré **le 30 mars dernier**, la Présidente de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) pour faire entendre leur mobilisation et tenter de trouver des solutions rapides et efficaces.



Retour en images

Le premier tour des élections présidentielles s'est tenu le **10 avril** dernier, dans la salle du Conseil et dans la salle de spectacle de l'espace des Coudrayes. Au terme de cette journée, **le taux de participation s'élevait à 79,10%**. Retrouvez tous les résultats page 13.



Le **Vendredi 15 avril**, **Nora Fraisse**, fondatrice de l'Association « **Marion la main tendue** », s'est rendue dans les classes de CM1 et CM2 de l'école Jeanne Chanson, afin de prévenir et lutter contre les violences et le **harcèlement en milieu scolaire** ainsi que les **cyber-violences**. L'occasion d'échanger avec les enfants sur leur utilisation d'internet et des réseaux sociaux et leur rappeler l'importance d'être accompagnés pour surfer sur le net en toute sécurité. A l'issue de cette matinée de sensibilisation, Nora Fraisse a dédié sa bande dessinée **Camélia**, offerte par la Municipalité à chaque enfant.



Après 2 ans d'absence pour cause de crise sanitaire, les cloches ont de nouveau sonné dans le Parc du Château du Bois Courtin, **lundi 18 avril**, marquant ainsi le retour de la **Chasse aux Œufs** ! Et quelle jolie récolte... poules, cloches, œufs, poussins autant de **douceurs chocolatées offertes** aux petits Villejustiens heureux et impatients de partir leur recherche. Une jolie matinée ensoleillée avec en prime un atelier **coloriage et maquillage** et la présence d'une buvette tenue par **l'Association APE**.





Nuisances sonores : attention au voisinage

« Respectons la tranquillité de chacun »

Tonte, taille et jardinage...avec l'arrivée du printemps et des premiers rayons de soleil, la nature reprend ses droits et il est temps de prendre soin de son jardin ! Cependant, il convient de rappeler certaines règles de vie en communauté. Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons ou aux animaux dont nous avons la garde.

Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Les bruits de tondeuse font partie des troubles de voisinage les plus fréquents.

Dès lors que ces bruits sont émis, de façon répétée ou intense, ceux-ci peuvent porter atteinte au droit et à la tranquillité de nos voisins.

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, c'est-à-dire **entre 22h et 7h**, on parle de **tapage nocturne**.



Nouveau panneau d'information numérique :

La Municipalité a mis en place un premier panneau d'information numérique situé à l'angle du parking de l'Aubépine. Celui-ci sera en fonction prochainement et vous permettra de rester informé sur toutes les actualités municipales. Un second panneau sera prochainement disponible dans le secteur « La Poitevine ».

Inscription scolaire :

Vous serez sur Villejust en septembre prochain et vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école ? Les inscriptions scolaires restent possibles **UNIQUEMENT** pour les nouveaux arrivants sur la commune. Afin de faciliter vos démarches, retrouver le formulaire d'inscription scolaire pour l'année 2022-2023 :

retrouver la fiche d'inscription
scolaire pour l'année
2022-2023 :



Élections et vote par procuration

Le premier tour des élections s'est déroulé le 10 avril. Le second tour est prévu le 24 avril 2022. Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 20h, sans interruption.

Deux bureaux de votes sont mis en place selon votre lieu d'habitation:

- 1) Dans la salle du conseil en Mairie,
- 2) Dans la salle de spectacle de l'Espace des Coudrayes.

Pour tous les électeurs de Villejust, de nouvelles cartes d'électeurs vous ont été envoyées par courrier, dans la deuxième quinzaine de mars 2022. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à vous renseigner au service Etat Civil de la mairie.

Le jour des élections, je dois me munir de :

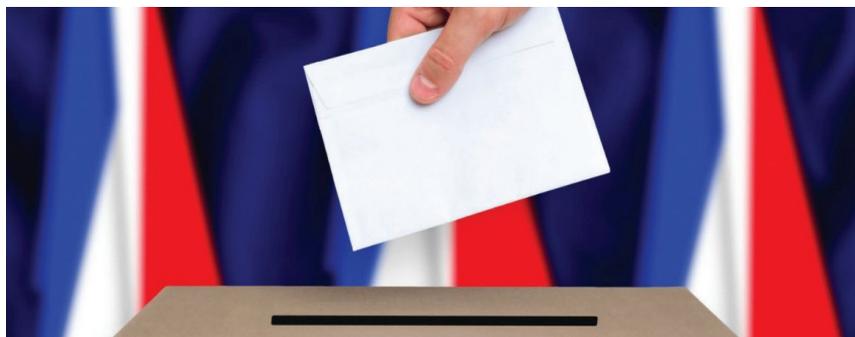
- Ma carte d'électeur,
- Ma pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport),
- Mon stylo (bleu ou noir uniquement !)

Vous prévoyez un voyage en juin prochain ?

Vous souhaitez faire une procuration pour qu'un électeur vote à votre place pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022 ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles. Un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

LE VOTE PAR PROCURATION



Comment faire la procuration ?

Vous pouvez établir une procuration de 3 manières :

- En ligne, avec le téléservice MaProcuration . Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement « Maprocuration ». Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...). Vous recevrez un courriel de votre mairie vous informant que votre procuration est bien enregistrée, quelques minutes après la vérification de votre identité. Une fois votre procuration remplie, vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat.
- Avec le formulaire disponible sur internet. Vous devez le remplir et l'imprimer. Ensuite, vous devrez obligatoirement aller en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat. Vous devrez remettre votre formulaire et présenter votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).
- Avec le formulaire (Cerfa n° 12668*03) disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

Résultats du 1^{er} tour :

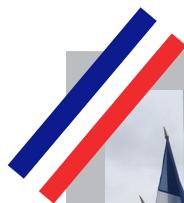
Nombre d'enveloppes dépouillées : **1249**
Blancs : **25**
Nuls : **6**
Suffrages exprimés : **1218**

Nathalie ARTHAUD : **5 (0.41%)**
Fabien ROUSSEL : **21 (1.65%)**
Emmanuel MACRON : **320 (26.27%)**
Jean LASSALLE : **37 (3.03%)**
Marine LEPEN : **285 (23.39%)**
Eric ZEMMOUR : **97 (7.96%)**
Jean-Luc MELENCHON : **239 (19.62%)**
Anne HIDAGLO : **10 (0.82%)**
Yannick JADOT : **79 (6.48%)**
Valérie PECRESSE : **81 (6.65%)**
Philippe POUTOU : **13 (1.06%)**
Nicolas DUPONT-AIGNAN : **31 (2.54%)**

Élections législatives : **Dimanche 12 et 19 juin 2022.**

Bienvenue sur le site des élections en France (interieur.gouv.fr)





Commémoration 8 mai

Dimanche 8 mai 2022 • 11h15

77^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Rassemblement à 11h15 devant la Mairie. Défilé vers le Monument aux Morts, Place de l'Eglise, dépôt de Gerbes.

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.

Le 7 mai 1945, à Reims, puis le lendemain à Berlin, les derniers représentants du III^{ème} Reich acceptent la capitulation sans condition d'une Allemagne désormais vaincue et occupée par les forces alliées.

Elle entérine la victoire militaire des alliés en Europe et la défaite politique du nazisme.

En six années, la Seconde Guerre aura causé la mort de 75 millions de personnes dont 49 millions de civils, l'assassinat dans le cadre de la Shoah de près de 6 millions d'hommes, de femmes et d'enfants, le développement d'un système concentrationnaire massif, le déplacement de 40 millions de personnes en Europe et aura laissé le continent en ruines.

La loi du 7 mai 1946, pose le principe de la commémoration de la victoire. Ce sont les lois du 20 mars 1953 et du 2 octobre 1981 qui feront du 8 mai un jour férié.

Le 8 mai est une date symbolique, célébrée dans toutes les communes. Lors de cette journée, l'ensemble des événements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré : aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie en Europe.

Aujourd'hui, c'est aussi l'occasion d'un message à transmettre en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie.



Pont de l'Ascension et fermeture exceptionnelle de la Mairie

Pour l'année 2021-2022, le Jeudi de l'Ascension sera chômé le 26 mai 2022. Le Ministère de l'Education Nationale a annoncé que les classes vaqueront le **vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022**. Ainsi l'école élémentaire « Jeanne Chanson » et maternelle « Les Tilleuls » seront fermées. En raison des jours fériés à venir, les services administratifs et techniques ainsi que la bibliothèque seront fermés les **Jeudi 26 mai, Vendredi 27 mai, Samedi 28 mai** (week-end de l'Ascension) et **Lundi 6 Juin 2022** (Lundi de Pentecôte). Les services Administratifs, techniques et Animations seront fermés.

Logements sociaux

La Commune fournit un effort conséquent pour respecter ses obligations en matière de logements sociaux. Nombreux sont les Villejustiens qui pourraient en bénéficier, mais pour cela, il faut être inscrit. Alors inscrivez-vous, ou vos enfants qui rentrent dans la vie active ! **Afin que le dossier de demande de logement social soit valide**, les personnes disposants déjà d'un numéro unique de demandeur de logement doivent **impérativement compléter leur dossier avec l'ensemble des pièces suivantes :**

- Carte d'identité recto/verso ou titre de séjour en cours de validité pour toutes les personnes majeures,
- Livret de familles ou attestation PACS si autre que célibataire sans enfant,
- Justificatif de séparation si divorce/séparation ou dissolution du PACS,
- 3 derniers bulletins de salaires ou 3 derniers avis de paiement Pôle Emploi si chômage + tout autres justificatifs de ressources (rentes, pension invalidité, retraites etc.)
- Contrat de travail ou attestation employeur ou notification Pôle Emploi,
- Attestation CAF si prestation perçues,
- Avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 + déclaration de revenus 2020 si enfants majeurs à charge fiscale,
- 2 dernières quittance de loyer + attestation à jour du bailleur ou attestation d'hébergement avec copie pièce d'identité + quittance de loyer de l'hébergeant.

Un dossier incomplet ne peut pas être étudié. Une mise à jour trimestrielle permet un traitement plus rapide de celui-ci.

Solidarité Ukraine

Comment aider les Ukrainiens depuis la France ?

Dons financiers, dons matériels, accueil des réfugiés... Comment aider les Ukrainiens restés sur place ou réfugiés dans les pays frontaliers ? Quels sont les besoins spécifiques ? Où s'adresser pour faire des dons financiers ou matériels ? Comment accueillir des réfugiés ?

Dès le début de la guerre en Ukraine, la solidarité nationale et internationale s'est mise en place et la municipalité de Villejust a pris part au mouvement. Ainsi, grâce à la générosité et la mobilisation de tous, la Municipalité a réceptionné énormément de colis comprenant des dons de produits de premières nécessités, des vêtements, des denrées non périssables, des produits d'hygiène, des médicaments ou produits de soins... Tous ces dons ont été collectés en Mairie puis remis à la Protection Civile qui a fait le relais pour l'envoi de convois humanitaires vers l'Ukraine, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Essonne.

Merci à tous les donateurs qui ont contribué à l'élan de générosité.

Dans le même temps, sur proposition du **Maire Igor Trickovski, la Municipalité a voté à l'unanimité en Conseil Municipal, l'attribution d'une aide financière de 5 000€ à destination du peuple Ukrainien.**



Faire un don financier :

De nombreuses organisations et associations (comme Médecin sans frontières, La Croix Rouge, l'Unicef...) lance un appel aux dons pour financer d'autres besoins notamment médicaux (défibrillateurs, respirateurs, groupes électrogènes, etc.). Les dons se font de façon sécurisés sur différentes plateformes en ligne ou par chèque à envoyer directement au siège de l'organisme choisi.

Retrouver l'ensemble des dispositifs mis en place sur service-public.fr



Faire un don matériel

Vous pouvez toujours effectuer des dons de produits de première nécessité. De nombreuses associations et communes ont lancé des collectes pour venir en aide aux Ukrainiens restés sur place ou réfugiés dans les pays frontaliers.

Les besoins sont spécifiques, il est recommandé de privilégier des produits d'hygiène, de santé ou encore des conserves alimentaires (lits de camps, sacs de couchage, lingettes, conserves, pansements hémostatiques, solutions antiseptiques...).



Accueillir des réfugiés

Vous pouvez contacter les associations d'aide aux personnes en difficulté (Croix-Rouge, Secours catholique...).

La plateforme officielle « [Je m'engage pour l'Ukraine](#) » lancée le 8 mars 2022 par le gouvernement est destinée à accompagner les Français souhaitant héberger chez eux des Ukrainiens réfugiés et accueillis en France.

Pour ce faire, vous devez remplir un formulaire en ligne, accessible dans la rubrique « M'inscrire ». Vous serez ensuite mis en relation avec une association située à proximité de chez vous.

Cette plateforme permet aux citoyens de s'engager dans des projets associatifs partout en France et permet aux associations de recruter des bénévoles pour les aider à réaliser leurs missions.

« Je souhaite accueillir ou mettre mon logement à disposition »



« Je souhaite proposer mon aide bénévolement »



Budget 2022

Le budget 2022 de Villejust a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de la séance du 4 avril dernier.

Retour sur les grandes masses de ce **budget de 14 millions** d'euros qui permet de faire fonctionner l'ensemble des services municipaux et **d'investir dans les projets de la Ville**. Cette année le choix a été fait de souscrire un emprunt complémentaire d'1 million d'euros uniquement dédié aux investissements permettant de faire baisser la facture énergétique de la ville (face à l'explosion des coûts de l'énergie, nous prévoyons 900 000€ de dépenses là où nous avons habituellement 300 000€, soit 3 fois plus) et ainsi **accélérer concrètement la transition écologique de Villejust**.

de loisirs, d'accueil des enfants, des actions municipales, évènementielles, de transport ou d'alimentation.

Les charges de personnel, comme leurs noms l'indique, correspondent aux salaires des agents (charges patronales et salariales comprises).

La municipalité compte une cinquantaine d'agent, titulaires ou contractuels, à

temps plein ou à temps partiel. Le dernier poste de dépenses est le **virement vers la section investissement**.

La municipalité s'engage sur la réalisation de projets ambitieux et durable qui amélioreront le quotidien des habitants aussi, afin de mener à bien ses projets, une partie du budget investissement émane des dépenses de fonctionnement.

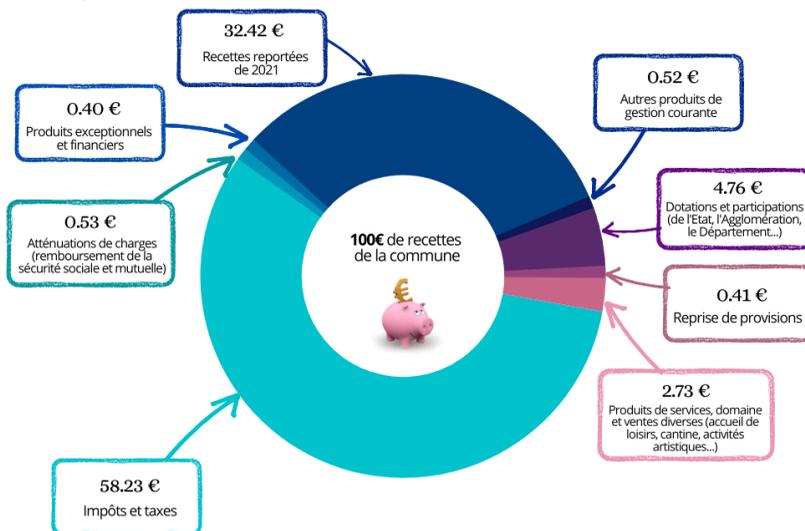
LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 8 181 278.69 €

- Charges à caractère général : **2 636 124 €**
- Charges de personnel : **2 090 147 €**
- Virement vers la section investissement : **2 646 512.69 €**
- Atténuations de produits : **381 048 €**
- Autres charges de gestion courante : **186 768 €**
- Charges financières : **27 500 €**
- Charges exceptionnelles : **21 580 €**
- Opération hors transfert entre section : **158 534 €**
- Dotations et provisions : **33 064 €**

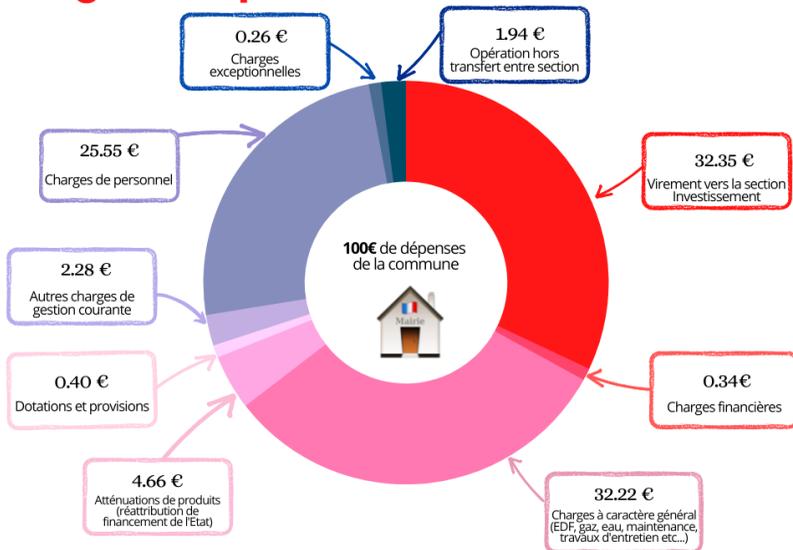
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

Les charges à caractère général, à l'image des dépenses d'un ménage, correspondent aux charges liées à l'électricité, le chauffage, la maintenance, l'entretien mais également les dépenses liées à l'activité de chaque service comme les achats relatifs aux activités culturelles,

Budget de Recettes de Fonctionnement 2022



Budget de Dépenses de Fonctionnement 2022



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement permettront le financement de projets comme la suite des études relatives aux travaux d'extension des écoles, l'aménagement du **nouveau local du CCAS**, les travaux de voirie et aménagements intérieurs du nouveau centre de loisirs, le déploiement de la **vidéosurveillance** par secteur, la mise en place d'une **piste cyclable** sur la route de Villebon, la mise en place d'un terrain synthétique au complexe sportif de la Poupardière, le lancement de l'étude « **Plan Vélo** » et **surtout un effort inédit pour accélérer la transition écologique** (voir page 18 : 3 question au Maire)

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 6 006 470.72 €

Dépenses d'équipement :
2 853 298.82 €

dont au moins au moins 1 million d'euros pour la rénovation énergétique

Dépenses restant à réaliser de 2021 :
1 445 746.03 €

Dépenses financières :
520 500 €

Immobilisations corporelles et incorporelles :
1 092 113.27 €

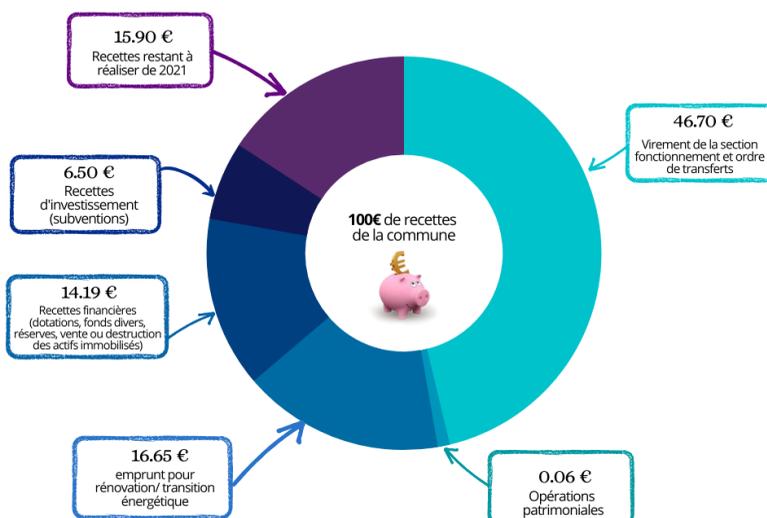
Subvention d'équipement :
90 921.60 €

TAUX D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE :

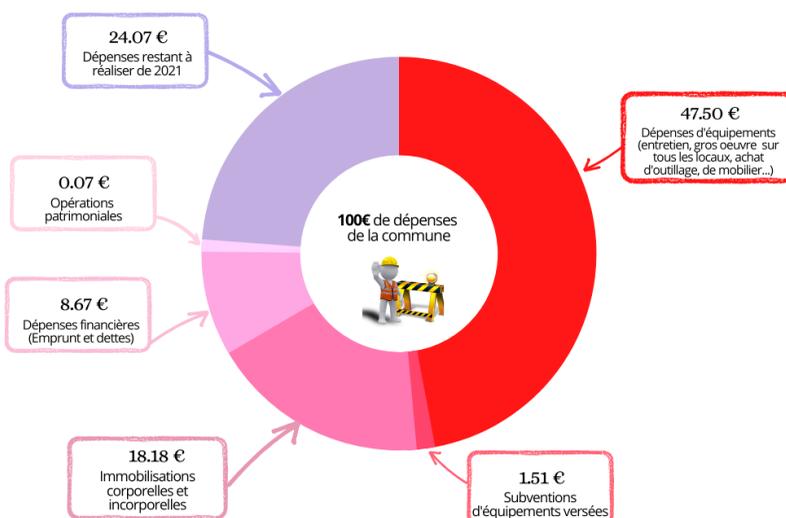
La part communal se maintient donc à **12,50%** pour ce qui est perçu par la Ville. Le taux global, avec la part du Département, 16,37% donne un taux global s'élevant à 28,87%

Cette année encore, la municipalité a fait le choix de maintenir le taux communal sans augmentation afin de ne pas impacter davantage les ménages.

Budget de Recettes d'Investissement 2022

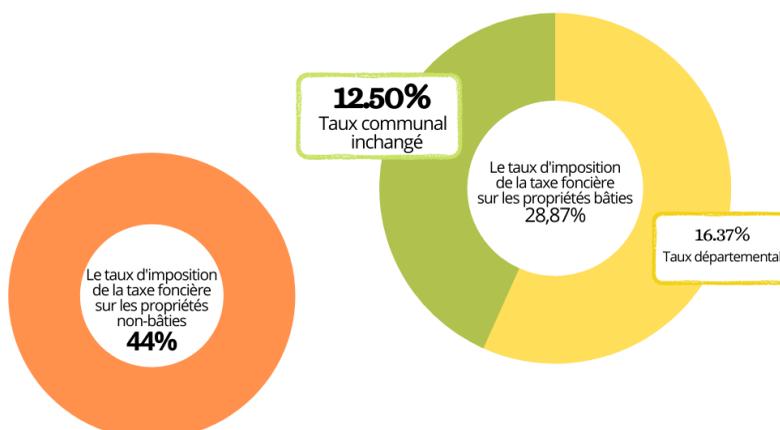


Budget de Dépenses d'Investissement 2022



Taxes Foncières et Taux d'imposition

Cette année encore, la municipalité de Villejust n'augmente pas la part communale du taux d'imposition sur le patrimoine bâti.





Igor TRICKOVSKI
Maire de Villejust,
Vice-Président de la Communauté
Paris-Saclay



“ Nous investissons massivement par ce budget pour aller plus loin et plus vite en matière de transition écologique et énergétique ”

Trois questions à Igor TRICKOVSKI

Comment décrivez-vous le budget municipal de Villejust qui vient d'être adopté ?

Notre budget est, globalement, à l'image de ceux que nous établissons habituellement. **Un budget équilibré et responsable** nous donnant les moyens d'agir pour le quotidien de tous les habitants de Villejust. Avant tout, il est **sans aucune augmentation d'impôts**, alors que nous subissons des hausses de coûts très conséquentes et il laisse **une vraie place à l'investissement** sur notre commune afin d'avancer sur les différentes priorités que nous avons acté dans le cadre de notre programme municipal. Mais c'est à ce sujet que je voulais mettre en exergue la particularité de ce budget, la proposition que j'ai faite d'emprunter un Million € pour nos investissements de manière très ciblée.

Vous avez donc proposé au Conseil municipal d'inscrire un emprunt inédit, d'1 Million d'Euros au budget de la Ville, pouvez-vous en expliquer la raison ?

D'abord, il ne s'agit pas d'un emprunt permettant de couvrir nos dépenses à minima, **la bonne santé financière de notre commune se poursuit**, comme en atteste les comptes administratifs et de gestion qui en établissent le bilan.

Au contraire, **cet emprunt est là pour nous permettre d'en faire plus et plus vite**. Et pas pour n'importe quoi, l'objet de ce million d'euros est de nous permettre d'**agir uniquement sur nos investissements en matière de transition écologique**:

Passage de notre éclairage public à du tout LED, pour un gain énergétique et une lutte contre la pollution lumineuse ; une **amélioration thermique des bâtiments** par des modifications des types de chauffage et/ou sur des travaux d'isolation et d'amélioration énergétique en ciblant les équipements les plus consommateurs, et là où cela sera possible de la **génération d'énergie renouvelable**.

Pourquoi maintenant ?

Pour une convergence de trois facteurs :

- **Financier : les taux d'emprunt sont encore bas** et risquent de fort prochainement repartir à la hausse. Cet emprunt serait ainsi bien moins couteux pour la Commune.

- **Economique**: parce que nous subissons de plein fouet une très importante **augmentation du prix de l'énergie**, et n'étant ni des particuliers, ni une toute petite commune, nous sommes, pour l'instant, en dehors des dispositifs de limitation du prix. Aussi parce que nous avons souhaité être responsables et prudents, c'est une **augmentation de 200% de ces coûts** que nous inscrivons en provision à notre budget, nous passons de 300 000€ à 900 000€. **Agir vite peut nous permettre d'atténuer cette augmentation du coût qui sinon à terme grèvera nos capacités d'investissement**.

- **Et enfin écologique** : C'est en fait la première et la principale raison, **l'urgence climatique n'est plus à démontrer** et fait l'objet l'attention centrale de notre programme municipal avec une volonté forte d'entretenir notre patrimoine Communal en le faisant évoluer positivement. Ainsi ce sont les **équipements du Complexe Sportif, de l'Accueil de Loisirs et des Coudrayes** qui vont faire les premiers l'objet de ces travaux d'amélioration voire de production énergétique lorsque cela est possible, afin d'avoir le moins possible recours à des énergies extérieures et contribuer à une amélioration de notre bilan au niveau municipal.

C'est donc pour l'ensemble de ces raisons, et parce qu'il s'agit d'investissements perçus comme vertueux, que nous pourrions d'ailleurs **espérer des subventions** nous accompagnant dans ces dépenses pour avoir ainsi un **effet de levier** pour transformer ce Million en plusieurs, nous permettant d'en **faire encore plus, et plus vite**. Je ne doute pas que vous accompagnerez cette volonté de façon partagée avec toute votre énergie !



La Municipalité pose des pièges contre les chenilles processionnaires

« La processionnaire du pin » est connue pour être responsable de nuisances sanitaires sur les arbres, mais aussi sur les hommes et les animaux.

C'est le retour du printemps, des jours heureux et des températures à la hausse. Mais la fin de l'hiver rime aussi avec l'apparition des chenilles processionnaires, cette larve d'un papillon d'origine méridionale qui irrite les randonneurs et les amoureux de nature.

La municipalité a pris les devants en posant **29 éco-pièges à chenilles processionnaires sur les pins recensés dans les lieux publics de la commune**, à savoir 27 éco-pièges dans le parc des deux lacs, 1 aux abords du centre de loisirs et 1 proche du Club de l'Escapade.

Les gestes à adopter pour contourner les dangers liés aux chenilles.

C'est un phénomène à prendre au sérieux, sans pour autant s'alarmer. Sur l'ensemble des dossiers recensés par les centres antipoison, dans 96% des cas, **la réaction des gens est bénigne** et se matérialise sous forme d'urticaire désagréable mais pas dangereux. En revanche, chez les chats, les chiens et les chevaux, il est important de consulter rapidement un vétérinaire pour éviter une nécrose des tissus de la bouche de l'animal et un éventuel œdème de la gorge.

Si le contact direct avec la chenille est l'une des causes de contamination, les poils sont eux aussi très fréquents dans les pathologies liées à ces bestioles. Quand elle se sent attaquée, la chenille libère des poils urticaires qui se répandent ensuite dans l'air. Alors si vous croisez ces chenilles dans les semaines à venir, méfiez-vous et tenez-vous le plus à l'écart possible pour éviter toute allergie. **Chez vous, soyez attentifs et faites en autant.**

Rappel Jours de collectes :

A compter du 4 avril, les jours de collectes des différents bacs de déchets changent afin de s'adapter au mieux aux nouvelles habitudes de tris des populations du territoire.

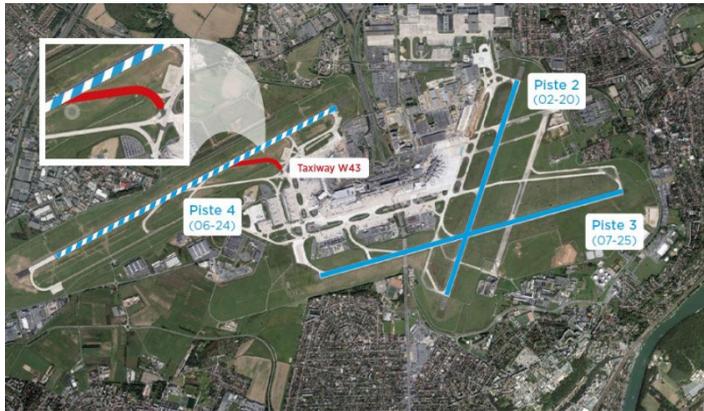


Attention, jours de collectes différents sur la zone de Courtaboeuf :

Ordures ménagères : Mardi et vendredi matin. **Emballages :** Lundi après-midi

Des Volontaires à Villejust pour bénéficier de la collecte des biodéchets !

Le tri des biodéchets sera **obligatoire début 2024**, le SIOM prend de l'avance et propose cette collecte à tous les ménages volontaires à partir du 4 avril 2022. A ce jour, ce sont **3232 foyers** sur l'ensemble du territoire du SIOM qui se sont inscrits pour participer à cette collecte des biodéchets. Parmi eux, **50 familles Villejustiennes** font parties de l'expérience. **Félicitation pour votre mobilisation !**



Travaux sur l'Aéroport de Paris-Orly

Fermeture de la piste 4 du lundi 9 mai 2022 à 6h au samedi 28 mai 2022 à 23h30

« Ne soyez donc pas étonnés si durant cette période vous constatiez une modification des trajectoires habituelles des avions »

Pleinement conscient des conséquences que pourront avoir ces travaux sur les populations riveraines de l'aéroport, **le Groupe ADP a étudié plusieurs scénarios afin que les impacts sur les populations soient réduits au maximum.**

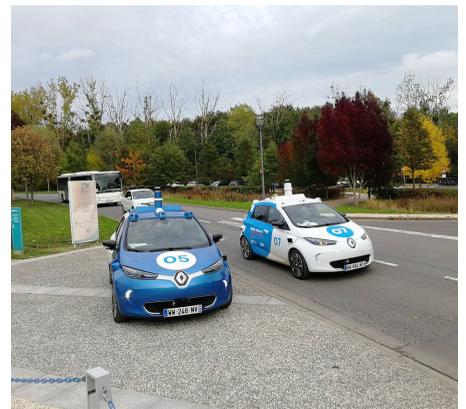
À ce titre, les travaux ont été positionnés en mai car ce mois a été identifié comme étant le plus pertinent pour réaliser les travaux et permettre le passage des opérations en piste unique. En effet, il s'agit d'une période pendant laquelle la météo est clémente et le trafic modéré, entre les vacances de Pâques et les vacances estivales.

Pendant le chantier, les décollages et atterrissages des aéronefs s'effectueront sur la piste 07-25 dite piste 3, elle sera l'unique piste utilisée durant cette courte période. **La piste 2 (02/20) ne sera pas utilisée sauf urgence ou orientation du vent pouvant poser des problèmes de sécurité pour les personnes et les aéronefs.**

Le Groupe ADP s'engage durablement à poursuivre ses activités en tant qu'acteur responsable et respectueux de la vie des territoires dans **le strict respect des réglementations en vigueur à Paris-Orly et à conditions inchangées (plafonnement à 250 000 créneaux annuels et respect du couvre-feu entre 23 h 30 et 6 h 00).**

Appel à testeurs pour véhicules autonomes

Testeur de véhicules autonomes, ça vous dit ?



Bienvenue dans le futur ! Paris-Saclay, territoire d'innovations, vous propose de devenir testeur de véhicules autonomes à la demande, sur le Plateau de Saclay. Laissez-vous conduire sur l'un des parcours proposés en toute sécurité. Et profitez-en pour lire ou répondre à vos mails.

Cinq prototypes Renault ZOE Cab et un minibus Milla, seront mis à disposition des testeurs d'avril à juin 2022. Grâce à leurs retours d'expérience, ce sont de nouvelles solutions de mobilité autonome, complémentaires des offres existantes sur le territoire de l'agglomération Paris-Saclay qui pourront être explorées et évaluées. Au-delà des apprentissages sur le plan technologique, cette expérimentation permettra de comprendre les usages et de tester l'appropriation du service par les utilisateurs.

Tentez pour tester ?
C'est par ici !





Startup for kids, c'est quoi ?

« L'innovation à la portée des enfants »

Les 21, 22 et 23 mai 2022, les visiteurs viendront découvrir, expérimenter et échanger autour de l'innovation et du développement durable. Un dispositif national dont la déclinaison sur le territoire innovant de Paris-Saclay, offre une visibilité forte durant 3 jours.

L'événement est **gratuit**, ouvert aux jeunes curieux de 6 à 15 ans (le weekend) et 11, 18 ans (le 23 mai), leur famille ainsi qu'aux professionnels du monde de l'éducation.



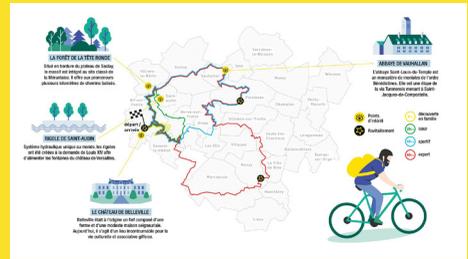
Au programme

Ateliers-découverte innovation, technologie et développement durable, hackathons, initiation au code, conférences et tables rondes... Startup For Kids propose différentes activités ludiques, pédagogiques et innovantes :

- des ateliers ludiques : initiation à la programmation, robot, escape game...
- Hackaton : imaginez le cinéma, le musée, les jeux vidéos du futur...
- Des rendez-vous et des temps d'échanges de qualité avec des experts de l'éducation

1 week-end famille et tout public les 21 et 22 mai

1 journée le 23 mai, ouverte aux scolaires (primaires, collégiens et lycéens), professionnels de l'éducation, de l'apprentissage, des ressources humaines et de l'innovation



Le tour Paris-Saclay 2022

VTTistes, vous êtes attendus nombreux pour cette nouvelle édition du Tour Paris-Saclay VTT, qui se déroulera **dimanche 22 mai**, au départ du Château de Belleville à Gif-sur-Yvette.

Faites le plein de sport

Organisé par l'agglomération Paris-Saclay avec l'OC Gif VTT, le Tour Paris-Saclay est l'événement sportif à ne pas manquer en Ile-de-France. Que vous soyez sportifs confirmés ou simple pratiquants, amateurs de balades en famille, vous trouverez de quoi satisfaire vos envies avec, au choix, 4 boucles de 8, 20, 40 et 60 km à travers de nombreuses forêts !

- La boucle de 8 km est la plus adaptée aux jeunes enfants et aux familles
- La boucle de 20 km vous fera découvrir des sites exceptionnels du territoire, comme le Viaduc des Fauvettes.
- La boucle de 40 km, plus sportive, traverse les espaces naturels et agricoles du Plateau de Saclay.
- La boucle de 60 km, vous emmènera à Marcoussis, Saclay, Janvry et Palaiseau. Elle est réservée aux vététistes expérimentés ou en quête d'aventure !

8 km • Famille

À partir de 8 ans
Départ entre 9h30 et 10h30
+ 12 ans : 5€ / -12 ans : gratuit

20 km • Loisir

À partir de 8 ans
Départ entre 8h30 et 9h30
+ 12 ans : 5€ / -12 ans : gratuit

40 km • Sportif

À partir de 12 ans
Départ entre 8h et 9h
Tarif unique : 5€

60 km • Expert

À partir de 16 ans
Départ entre 7h30 et 8h30
Tarif unique : 7€



C'est l'heure
du Conte...

Heure du Conte à la Bibliothèque

Mercredi 11 mai 2022 à 16h30

Venez passer un moment convivial et de détente avec votre/vos enfant(s). Belles histoires et jolis contes seront mis à l'honneur et lus par la bibliothécaire. De quoi étoffer l'imaginaire des petits.

Les séances sont particulièrement adaptées aux enfants de 2 à 10 ans.

Le nombre de places étant limité, merci de réserver vos places, par mail, à : bibliotheque@villejust.f • Bibliothèque 24, rue de la Mairie (en face de l'Ecole maternelle) • Téléphone : 01 60 14 67 49



Soirée Jeux de l'Association Villejust Ludique

Vendredi 13 mai 2022 à 20h

Venez en famille ou entre amis, vous retrouver autour de jeux... L'association Villejust Ludique a fait l'acquisition de nouveaux jeux qui raviront petits et grands !

Passé sanitaire et port du masque obligatoire.

Renseignements Réservations : asso.jeux.villejust@gmail.com • Salle de la Poitevine - 5b grande rue - La poitevine

LOTO INTER ASSOCIATIONS

SAMEDI 14 MAI 2022

Gymnase LA POUPARDIERE

20h30 (accueil dès 20h00)

VILLEJUST

De nombreux lots à gagner !**

Places dans un célèbre parc d'attraction
Robot cuiseur multifonctions
Places trampoline park
Trottinette électrique
Enceinte connectée
Tireuse à bière
Carte de cinéma
Jambon
etc...

NOUVEAUTÉ :
Une partie est
exclusivement
réservée
aux enfants !

BUVETTE - RESTAURATION SUR PLACE***

* pas de réservations possible ** photos non contractuelles *** sous réserve des normes sanitaires en vigueur

Loto Inter-associations

Samedi 14 mai 2022 à 20h30

Les Associations APE, Badminton, Clé de Sol et Judo de Villejust unissent leurs forces pour vous proposer une soirée LOTO Géant au Gymnase de la Poupardière. Venez en famille ou entre amis passer un moment convivial et être le premier à compléter votre carton.

De très nombreux lots sont à gagner, comme des places pour un célèbre Parc d'Attraction, un robot cuiseur multifonctions, des places pour Trampoline park, une trottinette, une enceinte connectée, une tireuse à bière...

Nouveauté : Une partie sera exclusivement réservée aux enfants !!

Gymnase de la Poupardière • Restauration/ Buvette sur place • Pas de réservation possible en amont



*Samedi 14 mai 2022 • 10h
Rendez-vous devant la Mairie*

Villejust s'associe de nouveau avec le Département qui renouvelle l'opération **Essonne verte Essonne Propre** (EVEP), pour valoriser l'éducation et la sensibilisation à la protection de l'environnement et au cadre de vie. Cette édition 2022 d'EVEP se déroulera sur une période plus courte que les années précédentes à savoir, **du 14 mai au 26 juin**. Depuis 27 ans, l'Essonne vise à développer le sens de l'éco-citoyenneté en mobilisant sur l'ensemble du territoire départemental le plus grand nombre d'acteurs locaux par des actions éducatives à l'écocitoyenneté et des opérations de valorisation des milieux naturels.

La municipalité, l'école Jeanne Chanson et le SIOM se mobilise à Villejust et organise un grand nettoyage de printemps sur différents secteurs du territoire communal afin de sensibiliser les enfants et tous les habitants au respect de la nature qui les entoure.

Deux grands rendez-vous sont prévus dans ce cadre :

- **Le Jeudi 12 mai**, dans l'après-midi, les enfants de l'école Jeanne Chanson accompagnés de l'équipe pédagogique nettoieront une partie du bois du Rocher de Saulx ainsi que le bois Courtin.
- **Le Samedi 14 mai**, à partir de 10h (rendez-vous devant la mairie), l'ensemble de la population est invité à participer à une opération de ramassage de déchets sauvages.

Pour mener à bien ces opérations, le Conseil Départemental fournit aux communes partenaires de l'action, des sacs poubelles et des gants. Ceux-ci seront mis à la disposition des participants le jour J.

Vous êtes disponible le Samedi 14 mai au matin ?

Vous êtes volontaire pour cette matinée d'action ?

Faites-vous connaître et inscrivez-vous auprès de la mairie :

- soit par mail en envoyant vos noms, prénoms, adresse, numéro de téléphone et le nombre de participants à secretariat-maire@villejust.fr
- soit en remplissant directement le formulaire en flashant le QR Code suivant





Course Vélo Club 4^{ème} étape du VTT Tour

Dimanche 22 mai 2022 à 8h

Cette course est organisée par l'AS Courson-Monteloup, le VC Draveil et le VC Villejust avec le concours du Collectif d'Organisation du VTT Tour.

Cette épreuve servira de support au Championnat d'Ile de France de la spécialité.

Félicitations à nos jeunes coureurs Villejustiens : Arthur Bzien, Nicolas Bancarel et Guilhem Bancarel qui sont montés sur le podium lors de la dernière compétition de VTT à Maule (78).

Inscriptions possibles jusqu'au 18 mai 2022 après réception du courrier, auprès de :

Valérie Duval-Arnould

18 Avenue Beethoven 91470 Limours

Tél. 06 81 24 52 40

E-Mail : ascm91.courson@gmail.com

Lieux : Forêt de la Roche Turpin – Fontenay les Briis – circuit de 8km



Atelier Théâtre de Villejust

Le théâtre se donne en spectacle

Samedi 21 mai à 20h30 et Dimanche 22 mai à 15h

L' Atelier Spectacle jouera «Le Manoir»

Pitch : Blaire est un fantôme coincé malgré lui dans un vieux manoir. Mais imaginez être coincé avec un apollon grec, une mamie séductrice amoureuse de ce dernier, un fantôme beuf et alcoolique et un dernier préférant se croire fou plutôt que mort...Et c'est sans compter les nouveaux propriétaires et leur amie dont certaines cachent un terrible secret...

Qui a dit que les histoires de fantômes faisaient peur?

Distribution : Mathieu Bernaert, Florian Ciarella Ibanez, Justine Hubert, Benjamin Lefebvre, Laureen Lima Viana, Malaury Monnier-Guillet, Nino Nunge et Malo Putaud.

Les cours de théâtre proposés par la municipalité et dirigé par Florian Ciarella connaissent un joli succès et après 2 ans sans pouvoir se produire sur scène, c'est avec émotion que nos amateurs de théâtre vont pouvoir remonter sur les planches de l'Espace des Coudrayes. Faire découvrir son travail, ses progrès, son talent, n'est-ce pas là le but de tous les artistes ? Une série de spectacles est programmée afin que tous les niveaux puissent se produire.

Retrouvez toutes les autres dates :

- Vendredi 3 juin à 20h30 et Samedi 4 juin à 20h30
Le groupe des Adultes interprétera « Scalpel Anatomy »
- Vendredi 24 juin à 20h30 et Dimanche 26 juin à 15h
Les deux groupes d'enfants joueront deux pièces : « C'est la faute à Disney » et « Les pirates et la légende du Trident »
- Vendredi 1^{er} juillet à 20h30 et Samedi 2 juillet à 20h30
Les deux groupes de Pré-adolescents proposeront deux créations : « L'humour s'appelle de noir » et « Le grand show de l'illusion »



Vendredi 20 mai 2022 • 19h
Espace des Coudrayes

Ce format est inédit pour un spectacle dans le cadre de la saison culturelle. Inédit dans l'horaire car nous vous attendons à 19h et inédit dans la forme car ce n'est pas sur des fauteuils que vous aurez le plaisir d'écouter la musique mais bien autour d'une table, façon guinguette.

Le groupe initialement annoncé dans le programme de la saison culturelle ne pourra finalement pas venir animer cette soirée mais c'est un **trio** tout aussi talentueux « **Red Farlow** » que vous aurez le plaisir de découvrir ou redécouvrir lors de cette soirée musicale.

Redécouvrir car ils sont déjà venus jouer à Villejust, sur le Centre de formation Cynotechnique lors des championnats du Monde de Chiens de recherche en septembre 2019.

Leur talent et leur gentillesse ne nous avait pas laissé indifférent et c'est tout naturellement que nous les avons invités à revenir jouer à Villejust.

Au programme de cette soirée, le trio (guitare, voix et violon) vous proposera des morceaux acoustiques connus de tous, de la pop, du rock, de la chanson française ... La buvette sera tenue par l'Association de Badminton de Villejust.

L'occasion d'un sympathique apéro en musique !



Infos Réservation

RESTAURATION SUR PLACE
service-communication@villejust.fr
01.69.10.74.47

Heure : 19h

Lieux : Espace des Coudrayes –
Chemin de Courtabœuf

Retrouvez toutes les informations
sur le site de la ville





Tous à vélo, avec un

Broc'Vélo

Samedi 25 juin 2022

Envie de vendre, acheter, troquer
ou donner un vélo?

Fête de la Ville / Tous à Vélo !



Samedi 25 mai 2022 • de 14h à 18h
Parc du Château du Bois Courtin

Cette année, la Fête de la Ville qui se déroulera le Samedi 25 juin dans le Parc du Château du Bois Courtin, se fera dans une ambiance « *Tous à Vélo !* ». A cette occasion, en plus des jeux et animations pour les petits et les grands et avant une soirée festive et un cinéma en plein air parmi les nombreuses activités autour du vélo (découverte, jeux, stands de réparation...), la municipalité souhaite mettre en place un stand de Brocante/ Troc de vélos afin de faciliter la mise en relation des amoureux du vélo.

Vous souhaitez acheter ou vendre un vélo d'occasion?

Votre vélo ou celui de votre enfant est trop petit ? Vous souhaitez changer de forme, de couleur, de style ? Il y a peut-être un vélo à vendre au coin de la rue !

Vous souhaitez vendre votre vélo ?

Rien de plus simple... rendez-vous au stand « Broc'Vélo » avec votre vélo nettoyé, roues gonflées et avec un prix de vente en tête et rencontrez des acheteurs potentiels.

Vous souhaitez acheter un vélo ?

Rien de plus simple... rendez-vous au stand « Broc'Vélo » et faites votre choix parmi les vélos exposés... regardez, testez, négociez et achetez directement auprès du vendeur.

Et le troc ?

Votre enfant en a marre de la Reine des neiges ? Ça arrive de changer d'avis ! Le troc est aussi possible sur le stand... il suffit juste d'espérer croiser le vélo Polly Pocket ou Spiderman dont rêve votre enfant ! Les transactions se feront entre particuliers.

Et les accessoires ?

Sauf s'ils sont neufs (garantie d'achat et étiquette obligatoire), il est fortement déconseillé d'acheter des accessoires (casques, genouillères, roues...) d'occasions. Privilégiez le neuf et rouler en toute sécurité !

Infos

Inscriptions et Renseignements :
service-communication@villejust.fr
01.69.10.74.47

**Retrouvez toutes les informations
sur le site de la ville**





Osmoz

Bonjour à tous,

Nous savons que la danse est, à l'instar de la poésie, un art insaisissable. Parler de la danse, comme parler de la poésie, devient vite un énoncé mouvant se plaçant hors de l'intelligible puisque comment saisir le sensible qui ne se laisse que rarement apprivoiser ?

Or, ces arts attirent, sociabilisent, et cultivent les mystères et les joies du partage du sensible.

Malgré ces 2 années difficiles pour nous comme pour tous nous avons pu surmonter les difficultés du quotidien et nous retrouver sur les cours de danse avec un plaisir immense en présentiel.

Nous avons malgré le peu de temps de préparation et les absences, voulu présenter un groupe aux **Journées Chorégraphiques organisées les 5 & 6 Mars.**

Voici des photos de ce moment magique de joie et d'enrichissement que nous aimerions partager avec vous. Nous espérons pouvoir l'année prochaine y amener d'autres groupes dans plusieurs disciplines et échanger sur les différents axes avec les professionnels de la danse.

Nous pensons organiser un **stage de Street'Jazz (1h00) et Urban'modern (1h30) le samedi 14 mai après-midi.** Il n'est pas trop tôt pour celles et ceux qui désirent essayer et nous rejoindre de se préinscrire en nous laissant un message sur notre boîte @mail : osmoz-villejust@orange.fr !

Les tarifs hors licenciés serait de respectivement : 8€/l'heure et 12€ donc pour 1h30.

Ce stage sera pris en charge par le club pour tous les licenciés Osmoz. Belle continuation à toutes et tous !
Le bureau Osmoz

Chorale La Croch'cœur

Depuis plus de vingt années d'existence, la chorale La Croch'cœur et ses 50 choristes rend accessible à tous la pratique du chant choral et s'est produit dans de nombreuses églises franciliennes.

Après deux années sans pouvoir se produire, la Croch'cœur vous invite à un grand concert qui aura lieu dans la Basilique de Longpont-sur-Orge le **dimanche 22 mai 2022 à 19h30.**

Le répertoire reprendra des extraits des « Requiem » de Mozart et de Fauré, du « Gloria » de Vivaldi, ainsi que des extraits d'œuvres de Schubert, Caccini, Orff et bien d'autres classiques.

Pas de billetterie, libre participation.

Contact :
lacrochchoeur91@gmail.com

COMMÉMORATION
77^{ème} ANNIVERSAIRE
DE LA VICTOIRE DU

8 MAI

1945

RASSEMBLEMENT
à 11h15

DEVANT LA MAIRIE

Défilé vers le Monument aux Morts, Place de l'Eglise.
Dépôt de gerbes.

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

Dimanche

8

MAI
2022

